

Notice scientifique

Un projet de fouilles sur trois ans a été amorcé dès 2017, portant essentiellement sur la question de la circulation dans le sanctuaire des Bouchauds et, notamment, sur la galerie périphérique de la cour sacrée orientale. Rappelons que le lieu de culte antique, installé sur le sommet d'un plateau culminant à 158 m d'altitude, se divise globalement en deux cours sacrées, chacune comprenant deux temples et plusieurs annexes le long de l'enceinte.

La campagne de cette année avait pour principal objectif de poursuivre les investigations menées sur le pan septentrional du lieu de culte, en se concentrant notamment sur la jonction entre les galeries périphériques nord et est de l'Ensemble I. L'extension de la fenêtre d'étude vers l'est devait également permettre de finir de dégager le mur de péribole du sanctuaire et d'observer de manière extensive les aménagements maçonnés situés directement au nord. Quant à l'ouverture d'une nouvelle zone de fouille dans l'angle nord-ouest de la cour sacrée orientale, elle était motivée par le souci de définir le type d'aménagements présents dans ce secteur, de préciser leur phasage et de faire le lien avec l'Ensemble II à l'ouest.

Deux grandes zones de fouille ont donc été implantées en périphérie nord de la cour sacrée orientale, à chacun de ses angles.

Les recherches menées dans la zone nord-est (ZII S3 et ZV S1) se sont concentrées sur la fouille des différents niveaux de sol localisés dans les galeries périphériques. Sans pouvoir préciser la datation de ces successions de couches de mortier, leur étude détaillée a permis de confirmer l'existence de deux principales phases dans ce secteur. Les niveaux liés au réaménagement général du lieu de culte ne sont cependant conservés que dans l'angle du sanctuaire caractérisé par un merlon de terre. Quant au dégagement du mur de péribole, il a enrichi nos connaissances du lieu de culte en révélant un système de contreforts espacés d'environ 3,85 m.

L'ouverture d'une fenêtre dans la cour sacrée orientale a également permis de confirmer l'existence d'un mur inédit nord-sud traversant de part en part l'Ensemble I. Cette maçonnerie documenterait un premier état du lieu de culte, antérieur à la phase 1 généralement admise, auquel il est tentant d'associer quelques aménagements épars. Cette première phase 1a attestée dès les fouilles de 2017 pose néanmoins de nombreuses questions structurelles, notamment sur ses limites au nord, qui devront être éclaircies lors de la campagne de 2019.

Quant aux maçonneries localisées directement au nord du sanctuaire, leur dégagement prolongé vers l'est a permis de confirmer l'antériorité d'un mur rectiligne, de biais. Par la suite, son arasement a fait place à la construction d'un aménagement courbe, ponctué de massifs, qui pourrait être identifié au dispositif mis au jour par J. Gontier au XIX^e s. Sa localisation ainsi que son tracé nous conduisent à l'associer à l'édifice de spectacle installé sur la pente nord du plateau.

Une nouvelle zone de fouille a été ouverte cette année dans l'angle nord-ouest de l'Ensemble I, à cheval sur les deux cours sacrées (ZI S1, ZII S4 et ZV S2). Quelques aménagements fossoyés localisés à l'extérieur du sanctuaire, au nord, pourraient être antérieurs au nivellement général du plateau, sans qu'on puisse toutefois préciser ni leur fonction ni leur datation. La première phase principale du lieu de culte est marquée par l'installation d'un mur de péribole occidental qui est chaîné au nord avec un mur orienté est-ouest. Celui-ci, dans l'axe du mur de péribole mis au jour par Fr. Thierry pour l'aire sacrée occidentale¹, attesterait donc de la contemporanéité des deux Ensembles dès la phase 1. Il n'est en revanche pas possible au vu de l'état de nos données de confirmer que ce mur de péribole nord se poursuive vers l'est, hypothèse proposée dès 2017 pour expliquer le réaménagement général du lieu de culte.

Au mur de péribole occidental de la phase 1 serait associé à l'est, dans la cour sacrée, un

1 Thierry 1988, 8-9.

mur stylobate, délimitant une galerie de 2,40 m de large, avec un sol bien aménagé en mortier. Cette galerie périphérique localisée sur le pan ouest de l'Ensemble I semble doublée à l'ouest par une seconde galerie présentant des caractéristiques très similaires, dont un mur stylobate ouvrant l'espace aménagé vers l'ouest. Néanmoins la limite nord de ce dernier espace n'est actuellement pas connue, la cour sacrée occidentale étant marquée dans un second temps par la mise en place d'une succession de sols de mortier. Le réaménagement général du sanctuaire (phase 2) est en effet caractérisé dans ce secteur par la reconstruction du mur de péribole occidental 1 m plus à l'ouest. L'ensemble des maçonneries antérieures est arasé afin de permettre la reconfiguration de cet espace. Les galeries sur le pan ouest de l'Ensemble I sont détruites pour laisser place à un système de pièces accolées au mur de péribole. La galerie périphérique septentrionale est également reconstruite avec un rehaussement du niveau de circulation.

Les investigations initiées cette année posent toutefois la question de deux états distincts pour cette phase 2, l'hypothèse d'un seuil ayant été avancée dans le mur de péribole occidental pour expliquer certains vestiges problématiques. De la même manière, il est étonnant que le mur de péribole nord ne soit pas relié à celui occidental. À la place, on constate la présence d'un massif maçonné peu fondé dont l'identification n'est pas clairement définie au vu de l'état actuel de nos données. Suite au rebouchage de ce supposé seuil, l'espace dans la cour sacrée occidentale est nivelé et unifié avec un unique niveau de sol.

La question de la circulation des fidèles dans l'ensemble monumental, et notamment dans le sanctuaire, nous amène ainsi à préciser la topographie du lieu de culte et, par là-même, la fonction respective de ses différentes composantes. Les nombreuses questions structurelles et de phasage engendrées par les fouilles de cette année seront traitées dans le cadre de la campagne de 2019 qui poursuivra ainsi l'étude de ces deux grandes zones de fouille.

Thierry Fr. (1988), *Charente : Saint-Cybardeaux – Les Bouchauds*, Rapport de sondages, SRA Poitou-Charentes.